

**A**

## I.-- LES FOYERS : UN BIENFAIT SOCIAL... AU SERVICE DU PATRONAT !

### 1) QU'EST CE QU'UN FJT ?

Il fut un temps où on regroupait les jeunes travailleurs par religion ou par profession : c'était le fait de mouvements chrétiens ou humanistes en mal de bienfait social.

Au lendemain de la guerre, le patronat se saisit de cette idée mirifique et décide lui aussi de parquer des milliers de jeunes travailleurs à sa disposition :

- soit en construisant des foyers aux alentours de ses entreprises : Peugeot, Michelin, Citroën ;
- soit par l'intermédiaire de la caisse des dépôts et consignations : ex. l'ALJT ;
- enfin les foyers d'origine municipale, encore peu répandus.

Pour lutter contre cette forêt d'associations et cet éparpillement l'UFJT (Union des Foyers de Jeunes Travailleurs), sous tutelle du ministère des Affaires Sociales a été créé en 1955. Elle a pour rôle de mettre sur pied une politique nationale cohérente, sur les problèmes d'implantation et de rentabilisation : pour cela une fourchette des prix de pension est fixée à l'échelon national, tous les foyers se situant à l'intérieur, d'où augmentation et rentabilisation.

Aujourd'hui 50 000 jeunes travailleurs logent dans 700 foyers tous situés dans de grands centres industriels. Parmi eux, 4500 sont logés dans les 20 foyers de l'ALJT, tous situés dans la région parisienne.

Leur financement est simple : 85 % assuré par les sociétés HLM, le reste par différents organismes de service social et les 1 % patronal : qui devient 0,9 %. l'ALJT prend possession des lieux une fois construits, en assure l'aménagement et paie un loyer aux sociétés constructrices.

Voilà pourquoi dans les 380 F donnés par les résidents, 60 F au moins sont destinés à l'amortissement des frais divers.

Malgré cela il y a déficit paraît-il ! Alors augmentons les pensions, réduisons le personnel, etc... telle est la ligne adoptée : c'est plus simple que de demander de l'argent au patronat ou au gouvernement et tellement plus efficace !

### 2) FOYERS : RESERVE DE MAIN D'OEUVRE

Dans une période où des régions entières périssent (Lorraine, Nord), où la jeunesse sortant des centres de formation s'exile, les foyers permettent d'assurer la mobilité des jeunes travailleurs :

- 85 % des résidents ALJT sont des provinciaux « fraîchement arrivés » des régions sous-développées : Bretagne, Sud-Ouest, Massif Central.

La construction de foyers et le choix de leur emplacement sont partie intégrante de la politique du pouvoir et du patronat : création de l'ALJT